



ROYA CITOYENNE

RAPPORT D'ACTIVITES 2018

Quelques chiffres d'abord...

Selon le *ministère de l'intérieur italien*, 23 000 migrants sont passés par l'Italie en 2018 contre 119 369 en 2017 soit une baisse de 80 % tandis que selon le *Haut-Commissariat de l'ONU pour les Réfugiés (HCR)* 113 482 migrants ont traversé la Méditerranée pour rejoindre l'Europe contre 172 301 en 2017.

La baisse de 80 % au niveau de l'Italie n'est pas due à l'arrivée de la coalition actuellement au pouvoir mais avait commencé quand le parti démocrate était encore là. Toutefois, après la fermeture des ports et la politique intransigeante contre les bateaux d'aide aux migrants, **le risque de mourir noyé pour les migrants a fortement augmenté (de 1,7% à 8,3%)**

Bien sûr cette situation a modifié le nombre de repas distribués à Vintimille et celui des arrivées dans la vallée et a entraîné des changements dans nos actions.

Maraudes/ Petits-déjeuners

Malgré la neige, leurs véhicules en panne, leur déménagement de Sospel... les *Kesha Niya Kitchen* ont assuré 5 à 6 fois par semaine les repas à Vintimille. Bravo pour leur constance et merci à tout le groupe ! Merci aussi aux équipes associatives qui ont complété leur action : *Arbres (Sospel), Pays de Fayence Solidaire, Roya Citoyenne, Vallées Solidaires (Vésubie)* ... Merci aussi à *Eduarda, Monia et Zoubir (Nice)* aux *Karots&Nuts Family* et leurs aides.

Les *Kesha Niya Kitchen* ont même, compte tenu de leur expérience et des besoins perçus, décidé de proposer un petit déjeuner à celles et ceux qui sortent des Algécos, après une nuit ou plusieurs heures de rétention à la PAF de Menton.

Il faut donc deux équipes : **depuis novembre celle de St-Dalmas assure les repas du soir à Vintimille, et celle de Breil, les petits-déjeuners à Grimaldi** (juste après la PAF Italienne), pont Saint-Louis dit frontière haute avant Menton (en venant de Vintimille)

Il y a eu bien sûr moins de monde les soirs, surtout après le « nettoyage » des rives de la Roya ordonné par le maire (18 avril), et depuis que les anti-migrants se sentent soutenus par Matteo Salvini ; depuis aussi que la présence policière ainsi que les « rafles » ont augmenté. De 200 repas environ par jour en début d'année, on est passé à une soixantaine par jour à la fin de l'année.

En ce qui concerne les *Kesha Niya Kitchen*, petit à petit ils/elles ont abandonné le matériel jetable et organisé la vaisselle, qui est prise en charge par les réfugiés. Depuis plusieurs mois, ils se ravitaillent en grande partie grâce aux invendus et à l'épicerie solidaire. Les maraudes sont aussi l'occasion de distribuer **vêtements et couvertures**.

Les petits déjeuners permettent à chacun-e non seulement de se réchauffer avec une boisson chaude, de se restaurer mais aussi de raconter ce qui s'est passé pendant la nuit. Cela complète les **observations faites à la frontière avec la CAFFIM** (Coordination des Associations à la Frontière Franco Italienne pour les Migrants) et participe aux actions de plaidoyer. Ils concernent, eux, 30 à 50 personnes par jour en 2018 et sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans la dénonciation de ce qui se passe à la frontière.

Merci à ceux qui ont ouvert leur terrain aux *Kesha Niya Kitchen*, leur permettant de planter leurs tentes et de continuer à agir !

Rajoutons que *Roya Citoyenne*, grâce à des militantes niçoises, assure, depuis un an, tous les lundis une **maraude devant l'église du Vœu à Nice**. Il ne s'agit pas de distribuer des repas (fait par d'autres), mais



d'écouter, d'informer, d'orienter.

Demandes d'asile

Arrivées dans la vallée, avec parfois des solutions auxquelles nous n'aurions pas pensé, **plus de 300 personnes ont été prises en charge par Royà Citoyenne**. Elles ont été hébergées sur place et déclarées à la gendarmerie et à la préfecture afin de pouvoir prendre le train, sans problème pour pouvoir faire leur demande à la PADA de Nice. Des militants ou des proches de *Royà Citoyenne* les ont accompagnés et les billets ont été réglés par l'association.

Un certain nombre de demandeurs d'asile ont préféré continuer leur route et faire leur demande ailleurs, ce qui est leur droit, mais cela nous est reproché par les autorités. Nous ne sommes pourtant pas là pour les surveiller ! Il serait plus simple qu'ils puissent après avoir une sorte de « laisser-passer » qui leur permette de décider où ils veulent aller faire leur demande d'asile et qu'ils soient bien accueillis afin de recommencer une vie et de s'intégrer.

Notons que, depuis septembre où une famille kurde est arrivée dans la Royà et a été prise en charge, **les arrivées se sont tariées mais les contrôles et la présence policière continue**.

L'argent utilisé pour les contrôles et la répression seraient plus utiles pour un accueil digne de ces personnes qui fuient pour la plupart guerres et dictatures et cherchent comme chacun de nous une vie meilleure.

Trop de mineur-e-s et de majeur-e-s se retrouvent à la rue, parfois malades. Non seulement ce n'est pas digne d'un pays « riche » comme le nôtre mais encore cela ne peut qu'engendrer la violence à court et long terme.

L'association *Actes*, gérant des places de CADA (centre accueil demandeurs d'asile) dans la vallée depuis 2017, nous sommes **de plus en plus sollicités** par et pour les personnes hébergées : complément de nourriture, cours de français, aide aux démarches, paiement de scolarité... et confrontés à la fin de droits de ces familles dans des situations très complexes.

Poursuite des Solidaires

La loi...

« **Toute personne qui aura par aide directe ou indirecte facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier d'un étranger en France encourt jusqu'à 5 ans de prison et 30 000€ d'amende** ». Art L 622 du CESEDA (code de l'entrée, du séjour des étrangers et du droit d'asile)

Son interprétation...

Les condamnations des militants se basent principalement sur deux arguments : le franchissement de la frontière (ou de PPA) même si comme dans la Royà physiquement on en est loin et qu'officiellement elle n'existe plus (Schengen) et la contrepartie indirecte : notoriété ou/et défense de ses idées.

Son évolution...

Le **6 juillet 2018**, en réponse à une demande de Cédric Herrou et de Pierre-Alain Mannoni, le *Conseil Constitutionnel* a affirmé qu'une aide désintéressée au « séjour irrégulier » ne saurait être passible de poursuite au nom du « **principe de fraternité** ».

Le **1^o août 2018**, la loi exonère de poursuite « toute personne physique ou morale lorsque l'acte reproché, n'a donné lieu à aucune contrepartie directe ou indirecte et a consisté à fournir des conseils ou accompagnements juridiques, linguistiques ou sociaux, ou toute autre aide apportée dans un but exclusivement humanitaire ». Cependant « l'aide à l'entrée irrégulière » reste un délit, sanctionné comme tel, ce qui ne modifie pas grand-chose au niveau des territoires proches de la frontière.

Les verdicts

Le **6 juin, Francesca P.**, de l'association « Habitat et Citoyenneté », est condamnée par la Cour d'appel d'Aix-en-Provence à 6 mois de prison avec sursis et 5 ans d'interdiction du territoire des Alpes Maritimes pour avoir



tenté de faire entrer 8 personnes en France. Francesca a toujours revendiqué ses actes et le paie cher (elle avait été condamnée à 1000 € d'amende en 1^o instance)

Le 13 juillet, Martine Landry, d'Amnesty International poursuivie pour « délit de solidarité » (soit, en réalité, toujours le même article L. 622-4 du CESEDA, code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile) a été **relaxée**. Le Procureur d'Aix en Provence a fait appel.

Le 30 octobre, Yannis Youlountas et Jean-Jacques Rue, poursuivis par les Identitaires de *Défend Europe* qui avaient affrété le navire *C-star* pour lutter contre le sauvetage en mer des migrants, **ont** été condamnés en appel, à environ 10 000 € d'amende au total et 4 mois de prison avec sursis pour Jean-Jacques. En 1^o instance, ils avaient été relaxés et Jean-Jacques avait été condamné de 2 mois avec sursis.

Suite à sa comparution en appel à Aix en Provence, **le 4 décembre, Raphael** n'a pas été relaxé mais a vu sa peine passer de 3 mois à 2 mois avec sursis alors que, transportant 4 migrants de Saorge à Breil, dont 1 en situation régulière, il n'avait pas passé de frontière...

D'une manière générale, on sent que l'orientation prise par certains juges et par le gouvernement, est de **décrédibiliser et de pénaliser les « Solidaires »**. Cela va même jusqu'à dire et chercher à prouver que des ONG comme *SOS Méditerranée* ou même des associations comme la nôtre, sont complices des passeurs !

Par contre, nous avons gagné contre l'association *Défendre la Royà* et Olivier Bettati, condamnés à verser à Royà Citoyenne 5000 €, nous les attendons toujours...

Actions en partenariat

Dénonciation de ce qui se passe à la frontière :

- **Participation les 17 et 18 février aux observations de jour comme de nuit**, de part et d'autre de la frontière effectuées par des militants et une quinzaine d'avocats français et Italiens et à diverses observations le matin ou l'après-midi.

Ces observations ont donné lieu notamment après **dépôt de 20 référés liberté**, à la suspension des décisions de refus d'entrée de 19 MIE (**Mineurs Isolés Etrangers**) (23 février), à un communiqué inter-associatif en juillet, à un **signalement concernant les atteintes aux droits des MIE** au procureur par le *SAF* (Syndicat des Avocats de France) et la *LDH* (Ligue des Droits de l'Homme en novembre et au **rapport « Persona non grata » de l'Anafé** (Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Etrangers) qui sortira début 2019.

- **Présence à la réunion du CNDH** (Conseil National des Droits de l'Homme) le 13 avril et remise de nos « doléances. Cette réunion et différentes visites, déboucheront sur un « **Avis sur la situation des migrants à la frontière italienne** » publié le 19 juin 2018

Permanence MIE

Après plusieurs réunions et formations, après de nombreuses discussions, de nombreux questionnements, une **charte**, signée par chaque association partie prenante, et un **livret d'accueil** ont été élaborés pour un fonctionnement commun et une **permanence inter-associative d'accueil et d'orientation**, a été ouverte, fin novembre, au Tremplin 3 rue Rouget de l'Isle à Nice le lundi de 10h à 13h.

En règle générale, la minorité des migrants est contestée par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) et beaucoup de MIE se retrouvent dans la rue. Quand ils/elles sont pris en charge, ils/elles sont logé-e-s, nourri-e-s mais souvent le département se retranche derrière le caractère non obligatoire de l'école après 16 ans pour ne pas les scolariser. Ceci et le manque d'aide et de suivi administratif a des conséquences sur leur avenir : possibilité d'avoir un statut à 18 ans, permettant de rester en France et d'avoir un travail mieux rémunéré.

SOMICO 06 (Soutien Migrants Collectif 06)

Collectif dont *Royà Citoyenne* a été partie prenante dès sa création en 2017

Ont entre autres été réalisés dans ce cadre :

- Le 15 décembre La **Marche « Ouvrons les frontières »** à Menton dans le cadre de la Journée internationale de Solidarité avec les migrants



- Le 18 décembre Une **Projection débat** à la Faculté de Carlone à Nice
- Des appels à mobilisation et des communiqués de dénonciation : lors des procès de Martine Landry le 14 février, de Pierre-Alain Mannoni le 15 novembre, de Raphael Faye le 5 décembre lors des nombreuses gardes à vue de Cédric Herrou et de son procès le 22 octobre, en soutien à l'Aquarius le 06 octobre, contre la montée des fascismes et des nationalismes le 13 octobre, pour la Journée internationale des Droits de l'Enfant le 20 novembre.

Festival Passeurs d'Humanité

Organisé par l'association *Les ami-e-s de la Royà* et des associations de la vallée (dont *Royà Citoyenne*, ses adhérents et sympathisants étant particulièrement impliqués, avant et pendant le festival)

Du **12 au 15 juillet** de Breil à Tende en passant par Saorge et la Brigue, **plus de 2000 festivaliers** ont arpenté la Royà, participé aux rencontres avec des philosophes, écrivain.e.s, historien.ne.s, scientifiques, député.e.s, chanteuses et chanteurs, mais aussi aux concerts, flash mob, visites guidées, sermons joyeux...

Parmi les commentaires : « Bravo pour le contenu du festival, la richesse des débats, les idées qui se croisent, pour cette balade à travers la vallée et l'énergie des bénévoles et pour la disposition de tous ces espaces de convivialité. », « **Un moment de bonheur** » ...

Certain-e-s auraient aimé rencontrer davantage les acteurs/actrices (militant-e-s, migrant-e-s), d'autres auraient aimé du plus concret : « et maintenant qu'est-ce qu'on fait ? ».

Deux « fausses notes » : le film *Libre* de Michel Toesca n'a pas pu être projeté étant donné la somme demandée pour pouvoir le faire ; par ailleurs, l'accès au monastère de Saorge a été interdit, amputant le festival du programme culturel « des racines et des rêves », créé spécifiquement par 40 artistes pour ce monument exceptionnel.

Marche Calais/Vintimille

Organisée par l'Auberge des Migrants en lien avec Royà Citoyenne, pour l'accueil des réfugiés, contre le blocage des frontières et contre le délit de solidarité, elle **a débuté le 30 avril à Vintimille sur un lieu symbolique** : le parking où sont distribués tous les soirs les repas.

Après la prise de paroles de personnalités politiques, religieuses, d'associations et la lecture, elle aussi symbolique, des noms des migrant-e-s qui ont laissé leur vie en essayant de traverser la frontière (une vingtaine de morts, recensées par les associations), **une centaine de personnes a rejoint Airole pour la 1^o étape Airole/Breil.**

Nous avons contribué plus particulièrement à l'organisation des deux premières étapes et du débat du 30 avril à Breil, avec Mgr Gaillot, Marie-Christine Vergiat, José Bové... Royà Citoyenne était aussi présente aux étapes d'Aix-Marseille, ainsi qu'à l'arrivée le 7 juillet à Calais.

États Généraux des Migrations

Les *EGM* sont un **processus dans lequel sont impliqués des centaines de collectifs et d'associations locales ou nationales** présentes sur le terrain aux côtés des migrant-e-s, dénonçant la politique actuelle et étant force de proposition afin d'obtenir un changement radical de la politique migratoire.

Le 16 mars se tenait à Breil l'Assemblée locale de la Royà coorganisée avec l'association *DTC Défends Ta Citoyenneté* et bien relayée dans un article de *Nice Matin*.

Deux autres assemblées locales ont été organisées courant mai 2018 dans les Alpes-Maritimes

Les 26 et 27 mai, la première assemblée plénière à Paris, à laquelle nous avons participé, rassemblait 450 personnes qui ont élaboré un « **Socle commun pour une politique migratoire respectueuse des droits fondamentaux et de la dignité des personnes** ».

Les *EGM* ont également travaillé sur le « **Cahier des faits inacceptables** et le **Cahier des alternatives** », documents produits à partir des 106 cahiers de doléances rédigés par les Assemblées Locales des États Généraux des Migrations au printemps 2018. Ils dressent un état des lieux sans concession de la persécution systémique des exilé-e-s en Europe et sur le territoire français, tout en faisant la preuve que des politiques publiques



alternatives existent, appuyées par des dizaines de milliers de citoyen·ne·s.
Un bon outil de communication et de lutte.

Divers

➤ **Interventions lors :**

- Des rencontres juridiques organisées par le *SAF*, la *LDH*, et *Tous migrants* le 13 janvier à Aix en Provence
- De la formation des éducateurs à l'IESTS de Menton en janvier
- De la Rencontre d'avocat-e-s européen-ne-s le 10 février à Nice
- De la conférence de presse avec Gérard Martinez, *CGT*, le 16 février à Nice
- De la *Fiera del Consumo critico* le 25 mars à Milan
- De la Table-ronde de la *CGT* « *travail, migrants, luttes et revendications* » le 11 avril à Nice. Des échanges avec le vice-président de la CNCDH, Alain Dru, ont également eu lieu à cette occasion
- Du « bus » d'*Amnesty International* à Breil le 18 avril
- De la soirée-débat le 30 avril à Breil lors de la marche Vintimille Calais
- Du passage de la Marche des migrants à Marseille le 12 mai, et de son arrivée à Calais le 7 juillet
- Du Congrès de la *CNT* (syndicat Confédération Nationale du Travail) le 30 juin à Montreuil
- De la célébration des 120 ans de la *LDH* à Forcalquier le 23 juin
- Du festival « Frontiere » à Paraloup, dans le Piémont italien, le 29/7
- De l'université d'été du *NPA* mardi 28 août à Port-Leucate
- De la projection-débat du film « L'Amour et la Révolution » à Tende le 10 octobre, avec le réalisateur, co-organisé avec le *Foyer Rural de la Brigue*
- De la Fête de la Rose (*PS*) le 20 octobre au Cannet
- Du stage d'un groupe d'élèves moniteurs-éducateurs venus de Digne du 12 au 16 novembre dans la Roya
- De soirées-débats de la *LDH* du Creusot, de Millau et d'Uzès

➤ **Tenue de stands lors :**

- Du **Festival Passeurs d'Humanité** du 12 au 15 juillet dans la Roya
- De la **Fête du château** (PCF) les 1 et 2 juillet à Nice
- De la **Fête de la brebis brigasque** le 21 octobre à la Brigue

➤ **Autres participations ou/et organisations**

- Le 18 février à Breil, à la **Réunion publique sur le projet de Loi pour une immigration maîtrisée**, à l'initiative de Valetta Ardisson, députée, présidente du groupe parlementaire « Loi Asile et Immigration » intervention de la salle et remise d'une lettre ouverte de Roya Citoyenne lui reprochant son manque d'intérêt pour ce qui se passe à la frontière et pour les associations y intervenant. Elle dit vouloir gérer l'immigration **avec humanité et efficacité**, on voit ce que cela donne.



- Les 19 et 20 février, accueil et organisation des réunions préparatoires de la Marche des migrants avec François Guennoc, de *l'Auberge des migrants*, à Breil, Vintimille et Nice
- Le 26 février à Antibes et le 27 février à Nice Projections-débats du film « *L'Amour et la Révolution* » de Yannis Youlountas
- Le 30 mars, des élu-e-s EELV (Myriam Laïdouni-Denis, Michèle Rivasi, Guillaume Gontard) ont pris le temps de faire une **visite surprise à la gare de Menton-Garavan** et confirmé ce que les associations locales et nationales dénonçaient régulièrement notamment le renvoi illégal des Mineurs Isolés Etrangers cf document affiché dans une pièce annexe « *Si presse sur place, pas d'embarquement de mineurs dans les trains pour Vintimille.* »
- Le 6 mai, Participation, à Gènes, à une réunion d'organisation de la manifestation du 14 juillet à Vintimille.
- Le 14 juillet à Vintimille, **manifestation organisée par Progetto 20 K** et de nombreuses associations, avec plusieurs milliers de personnes, contre la fermeture des frontières et pour un accueil digne des migrants.
- Le 26 septembre, à la demande de *Nice Matin*, projection du film « *Libre* » avec Sébastien Olarhan, membre de LR, et René Dahon de *Royà Citoyenne*, et **interview croisé** de deux personnes ayant une lecture très différente du film et de la situation dans la vallée de la Roya.
- Le 29 septembre, participation au **colloque sur les droits des étrangers** «*Délit(s) d'immigration*» organisé par le *SAF* (Syndicat des Avocats de France) à Lille
- Le 25 octobre, à Paris, interventions lors de la **soirée de soutien et de mobilisation organisée par Politis** et dix autres médias le 25 octobre à Paris. Politis suite à un appel en septembre dans son journal nous apportera aussi un soutien financier au pro-rata de ses nouveaux /nouvelles abonné-e-s.
- le 24 novembre, à Ougadougou, **sensibilisation de la population burkinabé** notamment ciné-débat autour du film « *Un Paese di Calabria* », une des actions en direction la population burkinabé menée pour faire connaître les conditions réelles d'accueil en Europe.
- Du 4 au 7 décembre, suite au séjour de Paul Schirck dans la vallée de la Roya, **débats au collège de Barr (67) avec les classes de 4° et 3° qui travaillent sur les migrations**. Paul et Virginie (!) non seulement élaborent un spectacle, mais ont aussi impliqués différents membres du personnel (professeurs, documentaliste, assistante sociale...), et initient les jeunes à l'improvisation (par ex, préparation d'une maraude)

Communication

Elle est essentielle afin de faire connaître au maximum nos actions et celles de nos partenaires, des nombreuses associations et collectifs agissant un peu partout bien sûr, mais aussi pour transmettre les outils, les adresses utiles, les questionnements, les projets législatifs ou les lois...

Nos outils sont multiples : **Site, Page Facebook, Boîte mail et différentes listes de diffusion** à un niveau local, départemental, national... et cela mobilise de l'énergie.

Il y a aussi toutes les **alertes, les communiqués de presse** en direction des médias et l'accueil.

Merci à celles et ceux qui assure la permanence de l'information et le lien entre nous toutes et tous.

Un autre travail, qui ne se voit qu'à plus long terme : recevoir cinéastes, écrivain-e-s, élu-e-s, sociologues...

Quelques résultats :

- « **Humains : la Roya est un fleuve** », BD d'Edmond Baudoin et Troubs
- « **Libre** » film de Michel Toesca



Roya Citoyenne

96 Rue Perissol 06540 Saorge

- « *La Traversée* » de Daniel Cohn-Bendit et Romain Goupil
- « *Transits* » court métrage de Luca Giliberti, sociologue, Université de Gènes
- En attendant la sortie en 2019 , des films « *La loi de la Vallée* » de Nuno Escudeiro, « *La Tête Haute, au cœur de la vallée de la Roya* » de Thierry Leclère, « *Paroles de bandits* » de Jean Boiron-Lajous, du roman pour adolescent-e-s « *Souffler sur la blessure* » de Françoise Duesberg et de celui de Sylvie Deshors en 2020.

Tout ceci a été réalisé grâce aux militant-e-s, aux adhérent-e-s, aux sympathisant-e-s et aux donateurs/donatrices.

Merci à toutes et tous !